

Bibliothèque



INFORMATIONS PRATIQUES

Où nous trouver ?

Bibliothèque de Mus

Tél : 04 66 71 37 31

Mail : commune-de-mus@orange.fr

6 rue de l'Eglise 30121 Mus

Quand la bibliothèque est-elle ouverte ?

Lundi : 13h30 – 16h30

Mardi : 9h – 12h / 13h30 – 18h

Mercredi : 9h – 12h

Jeudi : 9h – 12h / 13h30 – 18h

Vendredi : 10h – 12h

S'inscrire :

L'inscription est gratuite pour tous sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Emprunts :

Vous pouvez emprunter pour une durée de 3 semaines : 4 livres par personne inscrite

Si vous souhaitez garder les documents au-delà de votre prêt, il faut en faire la demande à la bibliothèque par téléphone, mail ou sur place.

Règlement intérieur de la bibliothèque municipale de Mus

Lecteurs, afin de respecter les autres usagers :

- Rendez vos livres sans retard, un autre lecteur peut être intéressé.
- Prenez soin des livres, gardez les en bon état, ils sont fragiles et coûteux (ne pas écorner, annoter même au crayon)
- Pensez à nous signaler tout document abîmé et laissez le soin de la réparation à la bibliothèque qui dispose du matériel adéquat.
- Tout livre ou document perdu ou détérioré, devra être remplacé à la bibliothèque selon le choix de la Commune et pour valeur équivalente. Le coût du remplacement sera facturé à la famille adhérente qui s'expose à la suspension des prêts dans l'attente du règlement du litige.
- Les usagers sont tenus de respecter le calme dans ce lieu pour le bien-être de tous (téléphones portables coupés dès l'entrée, conversations à voix basses, etc.)

Ce règlement est établi pour assurer une meilleure qualité de Service.